Paris l'Hôpital
Saône-et-Loire

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES de PARIS L'HOPITAL

N° 18 NOVEMBRE 2014

Nous poursuivons notre communication par le biais de ce petit journal, qui paraîtra en novembre et avril de chaque année, afin de vous tenir informé des activités de la commune. Vous trouverez en pièces jointes un mot du Comité des Fêtes, de nos Ainés, de l'Association Blaise & et Cie et de l'Espace Lecture.

Point sur les travaux:

SYDESL :
L'enfouissement des lignes EDF et Télécom dans le quartier de l'église vient de se terminer à la grande satisfaction des riverains, notamment rue du Petit Lavoir où les fils passaient pour certains devant leur balcon.

Concernant l'éclairage public, nous allons terminer le remplacement des têtes de lampes vétustes (19 au total), permettant de réaliser des économies d'énergie non négligeables.

CURAGE des FOSSES :
L'entreprise Michel CAS de Sampigny-les-Maranges a été retenue pour effectuer ces travaux qui seront effectués dans la première quinzaine de novembre.
Pour info : la terre enlevée sera déposée sur le quai de l'ancienne gare et mise à la disposition de tous les habitants du village.

DIVERS :
La girouette de l'église, côté chapelle, menaçait de tomber, elle a été réparée par l'entreprise Gendre de Change.

Nous avons profité des vacances scolaires de Toussaint pour remettre en état les escaliers de l'entrée de l'école.

Zonage d'assainissement :
L'enquête publique portant sur ce projet se déroulera du 12 novembre au 13 décembre 2014.
Le Commissaire Enquêteur siègera en Mairie aux jours et heures suivants :

**Mercredi 12 novembre 2014 de 9 h à 12 h*
**Mercredi 26 novembre 2014 de 15 h à 18 h*
**Samedi 13 décembre 2014 de 9 h à 12 h*
Le dossier est consultable au Secrétariat de Mairie.

Rentrée scolaire 2014

Quelques cafouillages ont perturbé cette rentrée : pas d'accompagnatrice dans le bus le 1er jour (la Mairie de Sampigny ayant décidé de retirer l'ATSEM sans en avoir informé les autres communes), un enfant s'est retrouvé tout seul devant la cantine car mal dirigé sur le circuit et pour finir un transporteur qui change de bus en dernière minute sans prévenir, avec un véhicule beaucoup trop long pour les manœuvres, notamment à Sampigny et un chauffeur absolument pas au courant de l'itinéraire ! Tout ceci dans le contexte des nouveaux rythmes scolaires et vous pouvez imaginer, à raison, la colère de certains parents d'élèves.

Jugeant irresponsable le manque d'accompagnatrice dans un bus scolaire, la Mairie a embauché une personne dans l'urgence (il s'agit de Mme Ouali domiciliée à Change). La Communauté d'Agglomération a approuvé cet emploi qu'elle prend intégralement à sa charge.

Le mercredi midi : Pas de cantine mais une garderie de 11 h30 à 12 h 45 et pour les parents qui le souhaitent une desserte a été mise en place pour emmener les enfants sur le site d'Aubigny la Ronce jusqu'à 18 h 30.

Les activités périscolaires : 4 jours par semaine de 15 H 45 à 17 H
Tout n'est pas encore parfait, elles se mettent en place et nous recherchons toujours, avec la commune de Dezize, des intervenants pour les améliorer.

Voici ce que nous proposons actuellement :

- le lundi : des contes sont lus par Mme Lagoutte, qui prend sur son temps de secrétariat à la Mairie de Dezize. Les enfants apprécient beaucoup.
- le mardi : promenade (surveillée par Nathalie et Mme Ouali)
- le jeudi : dessin proposé par Mme Bidault, qui envisage prochainement, avec l'aide du Sirtom, de les sensibilisés au tri, tout cela sous forme de jeux.
- le vendredi : pâtisserie confectionnée par Nathalie avec l'aide des enfants et pour leur plus grand bonheur !

Horaires d'ouverture de la garderie:
Matin: ***de 7H30 à 8H30***
Soir: ***NAP de 15H45 à 17H00***
suivie de la garderie: ***de 17H00 à 18H30***

Tarif matin et NAP: ***1,10 €*** *le soir* ***: 1,65 €***
(Ticket à retirer à la Mairie)

Cantine: ***3,80 euros*** *le repas* ***(tickets vendus par 10 à la Mairie)***

Rubrique vivre ensemble

*Une nouvelle benne à déchets vert a été installée à proximité du terrain de jeux. Nous vous demandons de respecter la demande du **SIRTOM** : uniquement des petits branchages, résidus de tonte ou d'élagage **mais surtout pas de troncs d'arbres et surtout pas d'autres déchets ne rentrant pas dans cette catégorie.** Nous vous en remercions.*

Mise en place sur la commune du dispositif « voisins vigilants »

Par 8 voix pour et 3 contre, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place, avec l'aide de la Gendarmerie Nationale, ce dispositif qui a fait ses preuves dans la lutte contre les cambriolages et escroqueries, vols etc...

Petit rappel:

Afin de garder de bons rapports avec le voisinage,il est rappelé aux personnes possédant un chien de demander à ce dernier de ne pas être trop expressif .

Espace lecture:

*L'espace lecture rouvrira le vendredi 7 novembre 2014, **le 1er vendredi du mois de 17 h à 19 h** et le **3e samedi du mois de 9 h à 11 h,** pour les enfants et les adultes.*
Réapprovisionnement prévu pour la bibliothèque des petits.
Le prêt est gratuit.

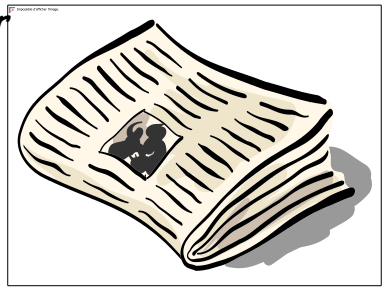

Cours de gymnastique:

*Monsieur Thierry MOTOT assure et dirige des cours d'expression corporelle qui ont lieu alternativement par quinzaine dans les communes de Change et de Paris l'Hôpital tous les mercredis de **19H00** à **20H30.***
Nous vous demandons de venir nombreux.
Une participation de 48 € assurance comprise est demandée.

Fêtes et cérémonies

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures à la Mairie
Repas des Aînés : 22 novembre 2014 au Casino de Santenay
Marrons : 7 décembre 2014 place des Platanes
Noël des tout petits : 19 décembre 2014
Vœux du Maire : 10 janvier 2015

Tarifs de la salle des fêtes:

Locataires extérieurs: 180 euros les 2 jours
Locataires de la commune: 140 euros les 2 jours
Apéritif: (90 euros)
Supplément ménage éventuel : 60 euros
Charges hivernales du 1er octobre au 30 avril : 70 euros
Charges estivales du 1er mai au 30 septembre: 50 euros

Horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste :

***Lundi** de: 8H30 à 12H00 et de 13H30 à* 17H00 (arrêt de l'activité comptable de la *poste à 11H30 et 16H30).*
***Mardi** de: 13H30 à 18H00 (arrêt de l'activité comptable de la poste à 16H30).*
***Jeudi** de: 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 15H00 (arrêt de l'activité comptable à 11H30 et 14H45)*
***Vendredi** de: 8H30 à 12H00 (arrêt de l'activité comptable et de la poste 11H30)*

Permanences de Madame le Maire:

Mardi après-midi de 14H00 à 17H00
Jeudi matin de 9H00 à 11H00 ou sur rendez-vous:
Tél.: 03.85.91.13.14 Madame Mitanchey (domicile)

Vous pouvez consulter les informations de notre commune sur le site web: parislhopital.fr